



Association des Sociétés Chorales d'Alsace

Affiliée à la Confédération Musicale de France

Reg. des Ass. Vol. XXVIII - Fol. 23
CCM Mulhouse Europe 160085-60

**Siège: 10, rue du Manège
68100 MULHOUSE**

Mulhouse, le 28 février 2021

Madame la Directrice Générale,

Comme vous le savez certainement, notre association fédère 39 chorales alsaciennes d'amateurs.

Suite à divers échanges avec votre délégué régional M. Serge BUBISUTTI et au réaménagement des conditions tarifaires des modalités d'affiliation à votre fédération, nous avons fortement incité l'ensemble de nos membres à les faire adhérer à la SEAM et ce dès la rentrée 2020/2021.

Les chorales adhérentes à la SEAM ont tout récemment réceptionné votre facture pour la saison en cours. Malheureusement, celle-ci tombe alors que les activités de nos chorales sont suspendues depuis un an et ne sont pas prêtes à reprendre.

Nous sollicitons pour elles votre bienveillance en leur accordant, à titre exceptionnel, l'annulation de cette facture pour la saison 2020/2021.

Nous avons déjà évoqué cette question avec M. Serge BUBISUTTI et lui avons indiqué que nous proposons à nos chorales de faire une demande en se référant au présent courriel.

En vous remerciant d'avance pour votre compréhension et pour votre soutien, nous vous adressons, Madame la Directrice Générale, nos respectueuses salutations.

René Sutter
Président ASCA
06 22 75 31 63